

2025

Note de synthèse
Budget primitif
EPL Cinéma LE HUBLOT



Cinéma
Conseil Municipal
25 Mars 2025

SOMMAIRE

1 – Recettes d'exploitation	P 3
A - Tableau récapitulatif des recettes d'exploitation	P 3
B – Analyse des recettes d'exploitation	P 3
2 – Dépenses d'exploitation	P 4
A - Tableau récapitulatif des dépenses d'exploitation	P 4
B – Analyse des dépenses d'exploitation	P 5
3 – Dépenses réelles d'investissement	P 6

1 – Recettes d'exploitation



Le projet de budget primitif 2025 a été présenté aux membres du Conseil d'exploitation le 12 mars 2025.

A – Tableau récapitulatif des recettes d'exploitation

Recettes réelles d'exploitation / Cinéma				
Article	Libellé	BT 2023	BT 2024	BP 2025
70	Produits des services			
706	Prestations de services	40 628	122 502	135 000
707	Ventes de marchandises	677	-	-
7078	Remboursement par des tiers			3 500
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements, vente d'ouvrage)	833	-	2 561
70	Total produits des services	42 138	122 502	141 061
74	Subventions d'exploitation			
74	Subvention municipale	33 000	80 000	92 000
74	Autres subventions d'exploitation	2 167	9 000	8 000
74	Total Subventions d'exploitation	35 167	89 000	100 000
75	Autres produits de gestion courante			
752	Revenus des immeubles			1 032
75	Total Autres produits de gestion courante			1 032
	Total recettes réelles d'exploitation	77 305	211 502	242 093
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
777	Amortissement subventions	1 702	5 116	5 105
040	Total Subventions d'exploitation	1 702	5 116	5 105
	Total recettes d'ordre	1 702	5 116	5 105
002	Résultat d'exploitation reporté			
002	Résultat d'exploitation reporté		8 308	8 702
	Total recettes d'ordre		8 308	8 702
	Total recettes d'exploitation	79 007	224 925	255 900

B – Analyse des recettes d'exploitation.

Les ventes de billets représentent 55% des recettes d'exploitation, la subvention versée par la Ville du Croisic 36%. Le volume du nombre d'entrées prévu en 2025 sur le marché national est stable (et suivra la fréquentation 2024).

Les autres subventions, 3% des recettes, regroupent la subvention arts & essai (7 000€) et la subvention du Conseil Départemental (1 000€).

2 – Dépenses d'exploitation

A - Tableau récapitulatif des dépenses d'exploitation

Dépenses réelles d'exploitation / Cinéma				
Article	Libellé	BT	BT	BP
		2023	2024	2025
011	Charges à caractère général			
604	Achats d'études, prestations de services	32 558	61 022	70 660
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	5 425	13 964	15 000
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	150	690	1 000
6064	Fournitures administratives	19	334	950
6068	Autres matières et fournitures	291	125	200
607	Achats de marchandises	695	49	0
611	Sous-traitance générale	0	3 056	3 140
6135	Locations mobilières	523	2 229	2 600
614	Charges locatives et de copropriété	600	2 300	2 350
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	44	0	0
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	726	2 577	7 320
61558	Autres biens mobiliers	20	591	500
6156	Maintenance	1 566	6 283	4 900
6161	Multirisques	382	245	500
6168	Autres	32	38	100
618	Divers (formations)	80	443	600
6226	Honoraires	400	800	800
6231	Annonces et insertions	0	108	200
6238	Impressions diverses	545	2 469	2 600
6241	Transports sur achats	70	20	100
6251	Voyages et déplacements	214	1 500	1 500
6257	Réceptions	67	957	3 000
6261	Frais d'affranchissement	33	100	100
6262	Frais de télécommunications	991	2 825	5 000
627	Services bancaires et assimilés	217	476	500
6281	Concours divers	0	429	500
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	1 013	200
6288	Autres services extérieurs (cinéma de plein air)	0	5 300	5 380
6358	Autres droits	5 100	14 159	15 000
011	Total charges à caractère général	50 748	124 100	144 700

Article	Libellé	BT	BT	BP
		2023	2024	2024
012	Charges de personnel			
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 041	19 981	22 394
6331	Versement mobilité	59	206	215
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	49	148	155
6333	Participations des employeurs à la formation prof. C	54	180	190
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	30	89	92
6411	Salaires, appointements, commissions de base	9 169	27 794	28 800
6413	Primes et gratifications	736	2 265	2 360
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 986	8 975	9 350
6453	Cotisations aux caisses de retraite	452	1 635	1 700
6454	Cotisations au Pôle emploi	395	1 193	1 250
6478	Autres charges sociales diverses	211	534	560
012	Total charges de personnel	18 182	63 000	67 066
65	Autres charges de gestion courante			
6512	Droits d'utilisation informatiques		1	
6518	Autres redevances p/concessions, brevets, licences	576	1 813	3 400
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1	10	
65	Total autres charges de gestion courante	577	1 824	3 400
67	Charges Exceptionnelles			
673	Annulation sur exercice antérieur			175
67	Total charges Exceptionnelles			175
	Total dépenses réelles d'exploitation	69 507	188 924	215 341
Article	Libellé	BT	BT	BP
		2023	2024	2025
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6811	Dotations aux amortissements	9 500	36 001	40 559
68	Total opérations d'ordre	9 500	36 001	40 559
	Total dépenses d'ordre	9 500	36 001	40 559
	TOTAL DES DEPENSES	79 007	224 925	255 900

B – Analyse des dépenses d'exploitation.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 57% du budget de dépenses, 26% pour les charges de personnel et 16% pour les amortissements.

Les 4 grands postes de dépenses à caractère général (compte 011) sont identiques à l'année 2024 :

1/ la rémunération des distributeurs et fournisseurs pour les différentes animations (ciné gourmand, discuciné, ciné goûter, festival du court métrage) équivaut à 49% des charges générales. Cette dépense est intrinsèquement liée aux ventes de billets : si les ventes sont plus élevées que prévues, la rémunération des distributeurs suivra la même courbe et inversement si les ventes sont moindres.

2/ les dépenses énergétiques pour 10% du budget des charges à caractère général.

3/ l'entretien, réparation et maintenance du cinéma constituent 10% du compte 011 regroupant le bâtiment et le matériel cinématographique.

4/ Taxe Spéciale Additionnelle (TSA : compte 6358 Autres droits) gérée par le Centre National du Cinéma (montant calculé sur les ventes de billets, entre 11 et 12% par billets vendus) pour une part égale à 10% des dépenses à caractère général : de même que la rémunération des distributeurs, cette dépense suit la vente des billets : si celle-ci augmente, le montant de la TSA reversé au CNC augmente également.

Le compte 6288 « Autres » concerne la gestion des deux séances de ciné plein air en été (17 juillet et 28 août 2025). Le compte 6518 « autres redevances » regroupe les frais de droits d'auteurs reversés à la SACEM pour chaque billet vendu. Tout comme la TSA et les distributeurs, cette ligne budgétaire est liée à la vente de billets : plus les ventes sont conséquentes, plus cette dépense augmente et inversement.

3 – Dépenses réelles d'investissement

Dépenses réelles d'investissement / Cinéma					
Article	Libellé		BT	BT	BP
			2023	2024	2025
20	Immobilisations incorporelles				
2051	Concessions et droits similaires	Licences	500	500	500
20	Total Immobilisations incorporelles		500	500	500
21	Immobilisations corporelles				
2131	Bâtiments	Mission Contrôle Technique	-	6 412	705
2135	Installations générales, agencements			4 578	
2158	Install., matériels et outillages techniques		-	777	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	Onduleur téléphonie d'urgence, 2 ordinateurs	4 798	21 717	3 500
2184	Mobilier		-	2 403	
2188	Autres immobilisations corporelles	Projecteur, ruban LED	500	358	44 950
21	Total Immobilisations corporelles		5 298	36 245	49 155
22	Immobilisations reçues en affectation				
2131	Bâtiments	Isolation coupe-feu, ravalement	-		10 417
2231	Total immobilisations reçues en affectation			-	10 417
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			5 798	36 745	60 072

Pour l'investissement 2025, l'achat d'un nouveau projecteur numérique laser (40 000€) est prévu. En effet, la durée de vie du projecteur actuel arrive à échéance (13 ans pour 10 ans de fonctionnement théorique), il est donc nécessaire d'anticiper et d'investir afin d'assurer les séances de cinéma sans coupure. La technologie laser permet une baisse de la consommation électrique du projecteur et une qualité d'image renforcée. Il est à noter que cet achat est en partie financé par le fonds de soutien automatique du Centre National du Cinéma. Ce dispositif est alimenté par la TSA que nous reversons chaque mois au CNC.